

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	19^{ème}
Nom de site	LEON GIRAUD	Numéro	7510052015
Adresse du site	120, rue de Meaux	Hauteur	R+5 (20m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 2 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G 2100MHz et la 5G 3500MHz		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	23/04/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	26/04/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	23/06/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 40° et 180°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	R+6(22m) Az 180°
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 40° <3V/m - 180° <4V/m 5G (3500) : 40° <2V/m - 180° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	23.95m (40°) et 21.07m (180°) pour les faisceaux fixes et orientables		

Incidence visuelle

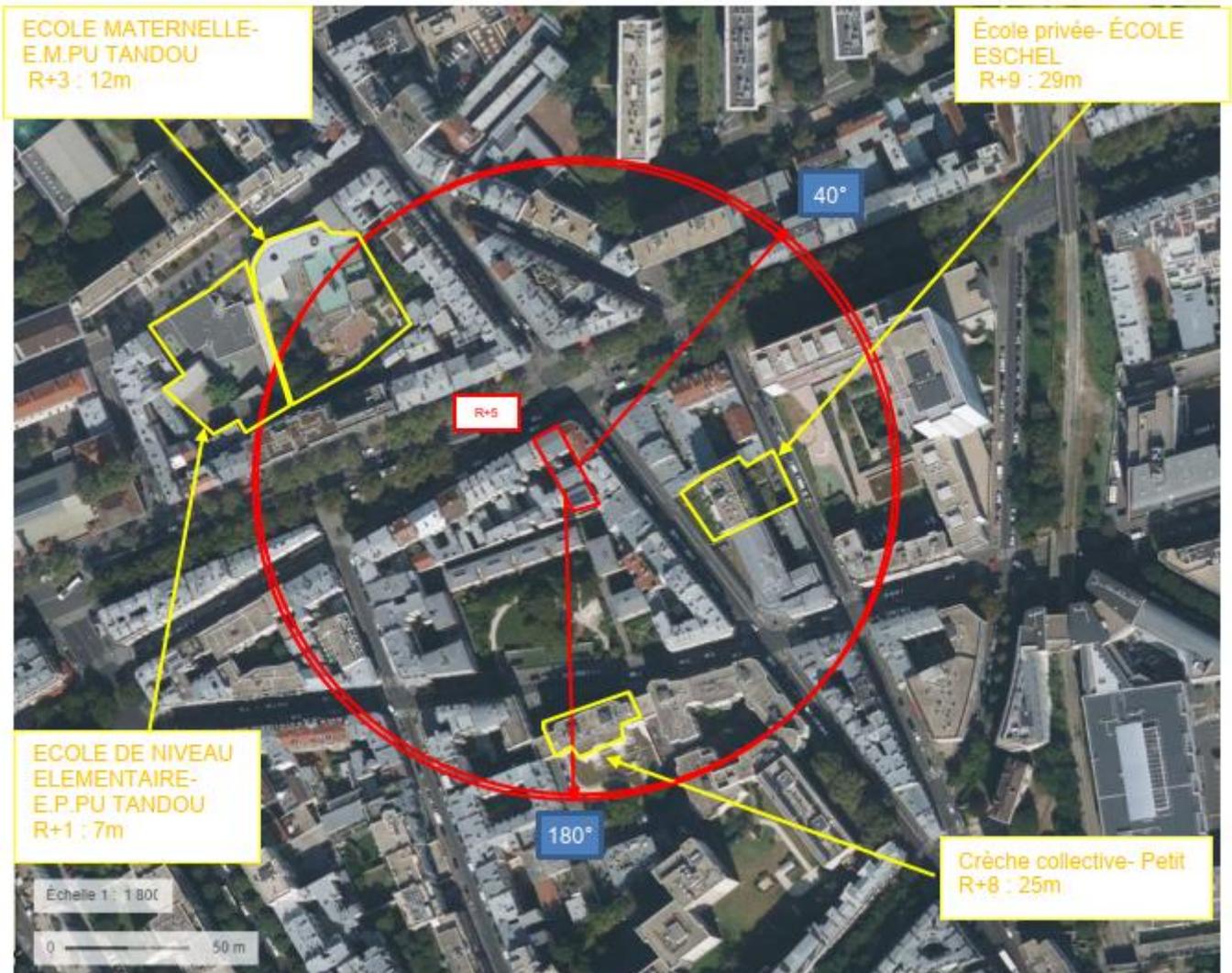
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 2 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G.
Zone technique	Installation de la zone technique sur structure métallique en caillebotis sur terrasse

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ÉCOLE MATERNELLE- E.M.PU TANDOU	22 rue Tandou- 75019 PARIS	12m	Non	92m	0,1410 V/m
ÉCOLE DE NIVEAU ELEMENTAIRE- E.P.PU TANDOU	16 rue Tandou- 75019 PARIS	7m	Non	123m	0,1466 V/m
École privée- ÉCOLE ESCHEL	118 rue de crimée- 75019 PARIS	29m	Non	43m	2,5622 V/m
Crèche collective- Petit	34 Rue Petit- 75019 PARIS	25m	Oui	87m	1,9393 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

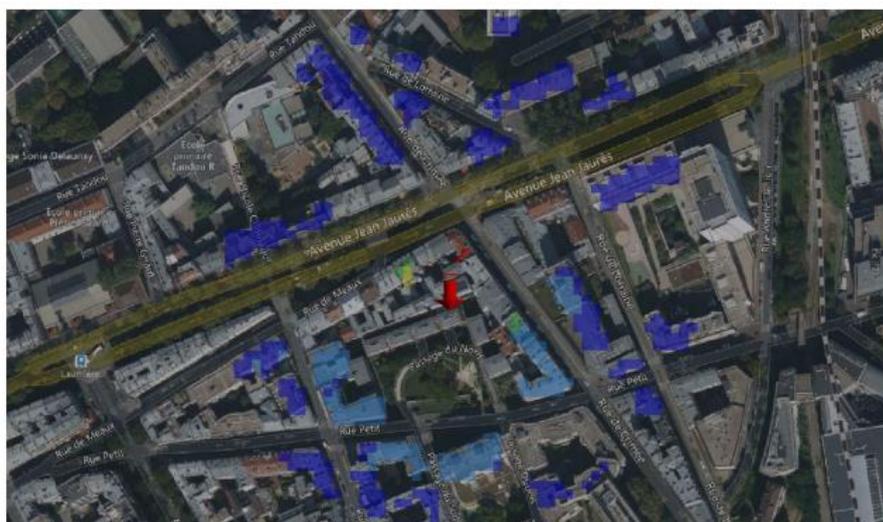
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 40°	Azimut 180°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	15.5 m	18.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 180°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 18.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

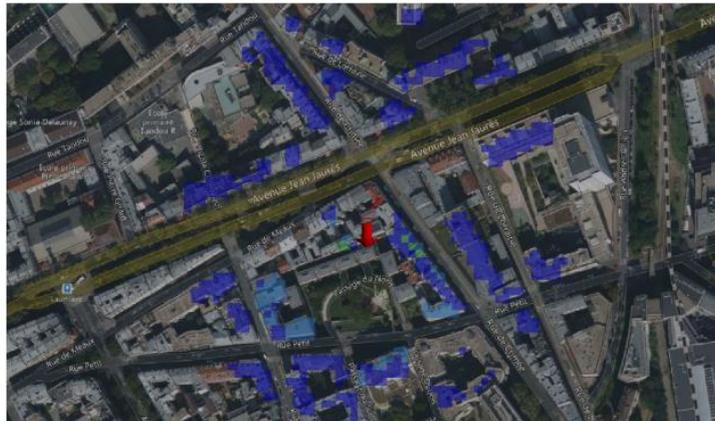
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	<i>Azimut 40°</i>	<i>Azimut 180°</i>
Niveau Maximal	<i>entre 1 et 2 V/m</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>
Hauteur	<i>21.5 m</i>	<i>17.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. *Azimut 180°: antennes à faisceau orientable*

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 17.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

PHOTO 1/ Avant-Après travaux

Les antennes non visibles depuis la rue.



Vue des Azimuts

Azimut 40° :



Azimut 180° :

